

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 10 FEVRIER 1921

G.-E. DION, Administrateur

Aux Artisans des Provinces Maritimes

CHERS CONFRES,
 La Société des Artisans Canadiens-Français, fondée il y a 45 ans la plus forte société française d'assurance mutuelle sur la vie en Amérique, est essentiellement catholique et nationale. Elle s'adresse exclusivement aux Canadiens-français, aux Acadiens et aux Franco-Américains. Son effectif est de 58,000 membres, avec une réserve de \$5,000,000.00, ce qui la rend aussi avantageuse que n'importe quelle forte compagnie d'assurance à stock. Tous les argents qu'elle perçoit de ses membres servent à développer nos propres ressources et à augmenter notre prestige et notre influence. Des millions de piastres qui, chaque année, sortent de nos provinces pour l'étranger, serviraient si bien à développer davantage nos ressources et notre influence, tandis que ces énormes sommes sont utilisées très souvent à notre propre détriment.

Notre Société assure l'homme, la femme et les enfants de ses sociétaires, d'après tous les plans réguliers : vie entière ; dotation à 70 ans ; cessation des paiements après 10, 15 ou 20 ans ; dotations à 10, 15 ou 20 ans. Après 5 ans de société elle donne des polices acquittées, prête aux assurés le montant de leur réserve ou accorde une assurance prolongée. Elle offre à ses sociétaires des bénéfices en maladie de \$5.00 ou \$10.00 par semaine, selon le montant de la contribution pendant 15 semaines par année, jusqu'à concurrence de \$400. ou \$800. Tous ces avantages sont remarquables et pourquoi n'encouragez-vous pas une œuvre aussi admirable et qui est nôtre ?

Si notre Société, malgré les obstacles du début, malgré les circonstances difficiles qu'elle a dû traverser et surmonter, a été capable d'opérer une si grande somme de bien, plus heureuse encore serait son action, si elle pouvait rallier autour de l'idéal commun, un plus grand nombre de nos compatriotes et réunir dans une admirable communion d'idées, toutes les énergies et les bonnes volontés. Donc, en contribuant à la prospérité de notre Société, vous travaillerez aux intérêts de la nation comme aux intérêts de votre propre famille.

Durant l'année qui vient de s'écouler, le recrutement, dans mes deux juridictions des provinces Maritimes, est tombé d'une façon alarmante. Il me semble pourtant avoir fait mon devoir partout où j'ai passé, afin d'encourager nos succursales, à travailler à l'avancement et au progrès de notre Société. Je remercie cependant, à mon grand regret, une bien grande négligence dans la tenue régulière des assemblées de succursales, et encore plus les retards de quelques secrétaires-trésoriers dans l'envoi de leurs rapports mensuels, au Bureau chef.

Je ne voudrais aucunementbleser personne, mais les sociétaires qui négligent de payer leurs cotisations mensuelles au commencement de chaque mois, (et ils sont assez nombreux), risquent de perdre des bénéfices en maladies et même l'assurance décès. Il est donc très important que tous les sociétaires se conforment à l'article 14, de nos règlements, se mettant en règle avec nous le jour du premier jour de chaque mois, avant. Comment pouvez-vous prétendre d'être assurés si vous ne payez pas votre assurance ? Soyons plus vigilants si nous ne voulons pas perdre ce que nous avons.

Il est aussi de nos devoirs, comme bons Artisans, de faire notre belle Société et de travailler à son

avancement continu. Avec les grands avantages que nous offrent les concours trimestriels, pourquoi ne pas gagner des belles primes de grande valeur, en faisant admettre durant chacun de ces concours, plusieurs nouveaux membres dans nos succursales. Si, chaque sociétaire, faisait admettre un seul membre dans le courant de l'année, cela suffirait pour doubler notre effectif dans les provinces Maritimes, comme ailleurs. Travaillons donc avec courage et montrons notre bonne volonté.

Chers confrères, je vous encourage fortement à tenir régulièrement deux assemblées par mois tel que le prescrit l'article 200 de nos règlements. Soyons fidèles à payer nos cotisations mensuelles de ou avant le premier jour du mois. Lisez attentivement le bulletin officiel de notre Société, *L'Artisan*. Et vous, messieurs les secrétaires-trésoriers, je vous prie de vous conformer à l'article 292, de nos règlements, afin que votre rapport mensuel arrive à M. le secrétaire-trésorier général, le 25 de chaque mois. Si vous avez à cœur l'avancement de notre Société, vous vous conformerez à ces instructions, et votre succursale progressera.

En terminant mes chers confrères, je vous prie d'organiser de bonnes assemblées, pour la cérémonie d'installation de vos officiers en février prochain ; je me ferai un devoir d'y assister en tant que frère se pourra.

Je vous souhaite une année prospère pour vous-mêmes, et un recrutement d'au moins 5 nouveaux membres par succursale durant le présent concours et autant dans chaque concours pendant l'année.

Votre humble serviteur,
 A.-F. HACHÉ,
 Organisateur.

Edmundston

Rapport du mois de janvier.
 Points conservés sur 400.

Grade II.—Edwidge Albert 387, Oniel Lajoie 381, Lizzie Dubé 378, Olivine Gagnon 375, Anna Lavoie 371, Lizzie-A Volpie 369, Renaud Roussel 360, Wellie Nadeau 357, Roméo Albert 355, Oniel Levesque 355, Camille Levesque 349, Oniel Couturier 334, Jeanne Martin 333, Adrianna Maillou 333, Yvonne Pelletier 329, Eleanne Dumont 328, Lizzie A. Morin 324, Jean Roussel 323, Renaud Bélanger 322, Dora LeRay 318, Henry St-Onge 316, Adrienne Gagné 309, Albert Carrier 306, Hattie Couturier 299, Alma Martin 295, Eva Pelletier 284, Domine St-Onge 248, Irène Madore 246, Eddie Plourd 212, Aline Pelletier 196, Léo-Paul Couturier 188, Gérald Fournier 188, Laura Ouellet 172, Claude Ouellet 153.

Assiduité Parfaite.
 Renaud Bélanger, Albert Carrier, Oniel Lajoie, Jean Roussel, Renaud Roussel, Henry St-Onge, Edwidge Albert, Lizzie Dubé, Adrienne Gagné, Anna Lavoie, Domine St-Onge.

Ceux que nous avons aimés et que nous avons perdus ne sont plus où ils étaient, mais ils sont toujours et partout où nous sommes.

A. Dumas fil.

Toupin grande son domestique : Comment Justin, encore à ne rien faire ?

Hélas ! monsieur, je commence à m'apercevoir que tout n'est que poussière.

Belle Fête à Clair

PREMIERE MESSE D'UN ENFANT DE LA PAROISSE

Le dimanche 30 janvier dernier, en la Basilique de Québec, Son Eminence le Cardinal Bégin ordonnait prêtre M. l'abbé J. Alfred Lang, fils de M. Thomas P. Lang, de la paroisse de St-François d'Assise de Clair. Le père et la mère de l'élu, ainsi que son frère Alphonse et un de ses oncles M. Victor Morneau, avaient tenu à se rendre à Québec pour assister à l'ordination.

Le lendemain la paroisse entière de Clair était en fête, car le nouveau prêtre célébrait sa première messe dans l'église de sa première communion. Une grande partie de la population a tenu à s'approcher de la sainte table à cette occasion afin de pouvoir s'unir vraiment de cœur au bonheur du célébrant. L'église paroissiale avait revêtu ses ornements des grandes fêtes, et pour rehausser davantage l'éclat de la cérémonie, les curés des paroisses voisines étaient accourus pour prêter leur concours. Le Rév. J. T. Lambert curé de Clair, assistait le nouveau prêtre à l'autel, tandis que le Rév. Z. Lambert, curé de St-Hilaire, officiait comme diacre, et M. l'abbé Ernest Lang, frère du célébrant, comme sous-diacre. Les Rév. M. Richard, curé du Lac Baker, et R. Barry, vicaire à St-François de Ledges, assistaient au chœur. MM. les abbés Félix Martin et Albert Charrette, ecclésiastiques, remplissaient les fonctions de cérémoniaire et thuriféraire. Toutes les cérémonies ont été accomplies sans la moindre erreur et avec la grandiose effet que l'Eglise Catholique seule obtient dans ses offices. Au cœur, sous la direction du maître de chapelle Théo. Paillard, on a chanté la messe solennelle du Très-Saint Sacrement et plusieurs cantiques appropriés rappelant la grandeur du sacerdoce.

L'accompagnement de l'orgue touché par Melle Regina Plourde a été excellent. Après le premier Evangile, le sermon fut donné par le Rév. K. Alvérie vicaire à Fort Kent, Maine, qui fit en style châtié le portrait du prêtre, docteur enseignant les nations et continuant l'œuvre des Apôtres au milieu des contradictions, des luttes et des souffrances intimes supportées sans faiblesse. Les paroles éloquentes et pleines de doctrine du prédicateur ont produit beaucoup d'émotion dans l'auditoire.

Mais le moment le plus touchant fut celui de la communion, lorsque le nouveau prêtre apporta l'hostie sainte à son père, à sa mère, à ses frères et sœurs. Oh ! qui dira les douces émotions qui remplirent alors le cœur du célébrant et ceux de ses parents ? Quel moment de bonheur vraiment

céleste, récompense pour l'un de longs efforts dans l'étude et la prière, et pour les autres, de sacrifices, de travaux de chaque jour généreusement, noblement et simplement acceptés !

Après le dernier Evangile, un brillant *Te Deum* d'action de grâces fut chanté, terminant dignement la partie religieuse de cette inoubliable fête.

Quelques minutes après-midi un banquet préparé par la famille au nouveau prêtre réunissait les membres du clergé, des parents et des amis chez M. Denis J. Lang, qui avait bien voulu prêter son magnifique salon pour ces agapes vraies et chrétiennes. Au côté de la table de la fête prirent place son père et sa mère, entourés des membres du clergé qui avaient pris part aux cérémonies du matin, les oncles et tantes du nouveau prêtre, MM. et Mmes Florent Lang, Jos. P. Lang, Paul Lang, Johnny Lang, Denis Plourd, Theo. Paillard, Victor Morneau, et beaucoup d'autres invités qu'il serait trop long d'énumérer. Un menu exquis fut servi avec une distinction parfaite par Melle Alphonse, Hélène et Albertine Lang, sœurs du nouveau prêtre, ses cousines Georgianna Lang, Régina Plourd et Marie-Anne Paillard, et Melle Annie Cyr. Après le repas, Albert, le plus jeune frère et le filleul du héros de la fête, lut une touchante adresse, vrai bijou littéraire, qui fit couler les larmes de bien des yeux. Au nom de la famille, Albert offrit alors à son frère un magnifique calice et une bourse bien garnie des dons des parents et de quelques amis grâce à l'initiative de Melle Régina Plourd. M. et Mde Thomas Levasseur offrirent aussi une couple de beaux volumes. L'émotion du jeune prêtre était visible lorsqu'il se leva pour répondre.

En termes touchants il dit sa reconnaissance envers tous ceux qui ont contribué à son élévation au sacerdoce, rappelant les sacrifices de son père et de sa mère qui renoncèrent aux services de leur fils aîné au moment même où il commençait à leur aider à gagner le pain de leur nombreuse famille et l'envoyèrent au collège ; rappelant aussi la générosité digne de tous les éloges de ses frères cadets, qui sans murmure ont contribué aux frais de son éducation. Il se plut aussi à dire bien haut tout ce qu'il devait aux conseils et à la générosité de M. l'abbé Bérubé, ancien curé de la paroisse, mort curé de Ste-Anne avant d'avoir pu goûter la joie de voir monter à l'autel son bien aimé fils spirituel. Enfin il exprima sa profonde reconnaissance à son *Alma Mater*, le vieux

collège de Ste-Anne de la Pocatière, "où il a laissé un morceau de son cœur", et il émit le vœu de voir bientôt renaitre de ses cendres cette institution qui a déjà fait tant de bien. Et en terminant il remercia avec émotion les donateurs des offrandes.

M. le Curé M. Richard, appelé à dire quelques mots, offrit ses félicitations au nouveau prêtre en phrases si bien tournées qu'il est permis de croire que malgré son excessive modestie le curé du Lac Baker peut, quoi qu'il en dise, parler à d'autres qu'à ses ouailles. Une autre fois, M. le Curé, il faudra vous exécuter et vous fendre d'un vrai discours. Le Dr. P. C. Laporte, à qui on demandait de faire rire les convives afin de donner un peu de détente après tant d'émotions, jugea plus à-propos de sérieux, et avec tact offrit ses félicitations au héros de la fête.

Et maintenant que ce jour de bonheur divin est passé, que peut-on ajouter ? Que souhaiterions-nous à ce nouveau ministre du Seigneur, à ce nouveau moissonneur dans le vaste champ du Père de famille ? Oh ! nous lui souhaiterions la seule chose qu'il désire : une abondante moisson d'âmes, et après de nombreuses

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL

Capital Payé et Surplus \$4.100.000.00
 Actif total, au delà de \$39.000.000.00

106 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard.

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an ; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis \$1.00 un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage.

Succursale à Edmundston.

F. H. Bourgoïn, gérant local.

F. H. LEVASSEUR

EDGAR LEVASSEUR

L. H. LEVASSEUR ENG'R

NEGOCIANTS EN GROS

EPICERIES, FRUITS ET PROVISIONS

RIVIERE DU LOUP STATION, QUE.

et fécondes années d'apostolat, une éclatante couronne formée de ces mêmes âmes régénérées, sauvées par son fidèle labeur !

Sur l'arbre généalogique planté en ce pays par le fondateur de la famille, nous avons vu s'épanouir la première fleur sacerdotale, et sur la même branche de cet arbre nous voyons une autre fleur semblable prête elle aussi à s'ouvrir au grand soleil de la grâce. Puissent d'autres encore se succéder, et pris d'une noble émulation, les autres arbres qui poussent dans le jardin paroissial de St-François d'Assise produisent eux aussi de ces fleurs admirables, afin de porter au loin la bonne odeur de Jésus-Christ !

Amicus.

Un abonné au téléphone demande la communication avec son médecin.

L'Abonné.—Docteur, c'est vous. Oui. Voici ce qui arrive, ma femme est bien fatiguée ; elle a la langue blanche, beaucoup de difficultés à avaler, et au fond de la gorge, on voit un peu de blanc.

Le Docteur.—C'est une angine.

L'Abonné.—Que faut-il faire ?

Malheureusement, un employé change la communication et l'abonné reçoit la consultation donnée par un mécanicien à un propriétaire de machine à vapeur.

Demain matin, décrochez-la et frappez-la avec un marteau, puis prenez une lance d'arrosage à forte pression et lavez-la.